

RW/724/2023/3177/9566/316

Lot 316

Le calcul du cubage des houppiers en « mètre cube apparent » correspond au découpage du houppier en morceau d'un mètre (100 centimètres) non fendu et empilé de manière à obtenir un mètre cube apparent (100 cm X 100 cm X 100 cm), espaces vides compris. La localisation (spécificités, accessibilités, etc.) et détails du lotissement des houppiers sont disponibles sur demande auprès de l'agent forestier. Les houppiers sont marqués par des chiffres : premier chiffre = Numéro du lot + deux chiffres = numéro individuel du houppier. Exemple lot n°1, houppier n°3 = 1 + 03. Protection des sols : le débardage est obligatoire sur les cloisonnements collecteurs en place. L'accessibilité des houppiers se fait par voie unique et la plus directe possible. Les chemins et sentiers doivent constamment restés accessibles et être dépourvus de tous rémanents d'exploitation. Calcul volume : Hrec Décroissance.

Nombre d'arbres total	59	--
Volume grumes	25,401	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	90,401	m ³
Cube moyen	431	dm ³
Circonférence moyenne	86,017	cm
Surface de coupe	5,934	ha
Contact	DETAL Jérémy, 0479650704 --	
Triage	Triage De Sambreville --	
Propriétaire	Fosses-La-Ville Cne --	
Lieu(x)-dit(s)	GROS CHENE - cpe 9 --	
Vente	Vente du Cantonnement de Namur -- Mardi 24 octobre 2023 à 09:30 Salle communale de Strud , Rue de Bonneville, 2 à 5340 Gesves (Strud)	
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Non	--

Cat.(cm) Taillis	Bouleau Amélioration Chauffage Normal		Feuillus Divers Amélioration Chauffage Normal		Feuillus Divers Amélioration Chauffage Houppier		Chêne Amélioration Chauffage Houppier	
	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
45	-		1		-		-	
55	2	0,194	-	0,058	-		-	
65	9	1,467	2	0,218	-		-	
75	6		2		-		-	
85	9		2		-		-	
95	10	10,233	1	1,481	-		-	
105	10		1		-		-	
115	3	10,034	-	0,761	-		-	
125	1	0,955	-		-		-	
Total grumes	50	22,883	9	2,518	-		-	
Houppiers/Taillis	-		-		-	2,000	-	63,000